



## DOSSIER DE PRESSE

**Semaine de la mobilité et de la sécurité routière  
du 16 au 22 septembre**



LA SEMAINE EUROPÉENNE  
DE LA MOBILITÉ  
**BOUGEZ  
AUTREMENT**  
16-22 SEPTEMBRE 2011

Communiqué de presse	p. 2
La sécurité routière : une nécessaire mobilisation de tous les acteurs	p. 3
La sécurité n'a pas d'âge : des auto-écoles proposent des remises à niveau des connaissances du code de la route pour les seniors	p. 4
Mobilité et seniors : un thème au centre des assises départementales de la sécurité routière	p. 5
Pratique du vélo et sécurité routière : opération « Au boulot en vélo »	p. 6
Motard d'un jour : pour mieux comprendre les spécificités des deux-roues motorisés	p. 7
Deux-roues motorisés : retour sur les actions de sensibilisation	p. 8
Annexe : accidentologie départementale	p. 9

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# TOUS RESPONSABLES

Lille, le 15 septembre 2011

## Communiqué de presse

### SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2011 : LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE LA RENTRÉE POUR REPENSER SES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS ET CHANGER DE CONDUITE !

La « **semaine de la mobilité et de la sécurité routière** », fruit de la fusion entre « la semaine européenne de la mobilité » créée par la Commission européenne il y a dix ans pour sensibiliser le grand public à l'utilisation de modes de déplacements favorisant les transports publics, le vélo, la marche et « la semaine de la sécurité routière » se déroulera du 16 au 22 septembre.

Sous le slogan « **Bougez autrement** », cette manifestation a pour objectif de créer un temps fort national annuel visant à valoriser l'**intermodalité**, le **partage de la rue**, la **protection des usagers les plus vulnérables** et à favoriser une **modification pérenne des comportements** de déplacements afin de :

- **réduire le nombre de personnes tuées sur les routes**,
- **lutter contre les émissions de gaz à effets de serre** dues notamment aux transports et le réchauffement climatique.

Cette année, la semaine met à l'honneur 4 thèmes :

- le numérique au service de l'écomobilité,
- les bienfaits des modes de déplacement doux pour la santé,
- l'efficacité énergétique,
- le partage de la route pour la sécurité de tous.

Du 16 au 22 septembre, collectivités locales, réseaux de transports, entreprises, services publics, associations, établissements scolaires organiseront de nombreuses manifestations dans le département pour promouvoir ces modes de transports « doux ». Le programme est disponible à l'adresse : [www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/Le-programme-des-evenements](http://www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/Le-programme-des-evenements)

La préfecture du Nord et la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Nord ont souhaité profiter du lancement de cette manifestation pour apporter un éclairage particulier sur les actions de sécurité routière qui seront menées dans le département au cours de cette semaine et durant l'automne.

Le thème commun à ces actions est l'**amélioration de la sécurité des déplacements des usagers vulnérables**, en particulier des **conducteurs de deux-roues motorisés**, avec l'opération « **motard d'un jour** », des **vélos**, avec l'opération « **Au boulot en vélo** » ainsi que des **seniors**, avec des **séances de révision du code de la route** en partenariat avec les auto-écoles.

Bureau de la communication interministérielle | 03 20 30 52 50 | [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

## UNE NÉCESSAIRE MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS

La **préfecture** du Nord **accompagne**, chaque année, plus d'une **centaine de projets de sécurité routière**, tant au niveau **budgétaire que logistique** au travers du **Plan départemental d'actions de sécurité routière** (PDASR). Ainsi, **110 projets** ont été retenus en 2010 et ont bénéficié d'un montant total de **subventions de 215 000 euros**.

En outre, la signature du **document général d'orientations** (DGO), **texte fondateur** gravant pour la période 2008-2012 les **enjeux et orientations en matière de sécurité routière** dans le département, a permis de porter un éclairage particulier sur la nécessité de **mobiliser l'ensemble des énergies** sur des objectifs communs.

Ce cadre a permis de **lutter plus efficacement contre les principaux facteurs accidentogènes**.

La préfecture du Nord lancera le **prochain appel à projets « sécurité routière »** d'ici **mi-octobre**. Ce concours ouvert aux **acteurs des secteurs public, privé et associatif** sera l'occasion de mobiliser les énergies vers les **sources de progrès majeures en matière de mortalité sur les routes**, à savoir la lutte contre l'**alcoolémie** au volant et la **vitesse** ainsi que l'**amélioration de la sécurité des déplacements des usagers vulnérables**.

Pour plus d'informations, rendez-vous d'ici mi-octobre sur le site internet de la maison départementale de sécurité routière (MSR) : [www.nord-msr.fr](http://www.nord-msr.fr)

### L'assurance maladie mobilisée pour réduire le risque routier : opération « Coup de pouce pour un véhicule plus sûr »

Pour réduire le risque routier professionnel, l'Assurance Maladie - Risques Professionnels propose aux entreprises de moins de 50 salariés une aide à la sécurité d'au moins 3 000 euros pour l'achat ou la location longue durée d'un utilitaire neuf + 1 000 euros s'il est équipé en outre d'un témoin de surcharge.

En France, près de la moitié des accidents mortels routiers sont des accidents de travail. Environ 6 millions de véhicules utilitaires légers (VUL) sont en circulation chaque jour et le nombre ne cesse d'augmenter. Dans les accidents qui impliquent les VUL, on déplore 2 à 3 fois plus de victimes que dans ceux impliquant les véhicules particuliers. De plus, un utilitaire léger se conduit avec un permis B, or, avec ses « 3,5 tonnes », il est loin d'être une voiture particulière. Enfin, au moment de l'achat, le choix des équipements de sécurité n'est pas privilégié.

Démarrée le 28 avril 2011, cette opération est relayée par la Carsat Nord-Picardie dans les régions Nord – Pas-de-Calais et Picardie. Elle s'achèvera le 31 mai 2012.

Contact : Myriam Brion

Tél : 03 20 05 79 39 ou 03 20 05 63 17 – mél : [myriam.brion@carsat-nordpicardie](mailto:myriam.brion@carsat-nordpicardie)

Contact : Adeline Rubben – Direction départementale des territoires et de la mer

Tél : 03 28 03 85 51 – mél : [adeline.rubben@nord.gouv.fr](mailto:adeline.rubben@nord.gouv.fr)

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# TOUS RESPONSABLES

**LA SÉCURITÉ N'A PAS D'ÂGE :  
DES AUTO-ÉCOLES PROPOSENT DES REMISES À NIVEAU  
DES CONNAISSANCES DU CODE DE LA ROUTE POUR LES SÉNIORS**

Dans le département du Nord, en 2010, les plus de 60 ans ont été impliqués dans 346 accidents corporels. 16 d'entre eux ont perdu la vie parmi lesquels 7 piétons. Au total, **un accident mortel sur quatre implique un usager de plus de 60 ans et dans 60 % des cas la responsabilité de celui-ci est engagée.**

La question des seniors et de la conduite automobile est complexe et dépasse le cadre simple de la sécurité routière. A ce jour, aucune disposition n'est prévue, en France, pour évaluer les capacités de conduite des seniors.

C'est pourquoi la préfecture du Nord a souhaité placer ce **thème au centre des 3<sup>es</sup> assises de la sécurité routière** qui auront lieu en octobre et, sans attendre cette manifestation, mener des **actions de sensibilisation à destination des seniors**, en s'appuyant sur la **participation des auto-écoles**. Ainsi, il est proposé aux établissements d'enseignement à la conduite d'accueillir bénévolement les seniors pour une remise à niveau théorique de leurs connaissances.

Ces **actions entièrement gratuites** seront l'occasion d'aborder différents thèmes :

- le permis à point
- les nouvelles réglementations
- les facteurs d'accidents
- le comportement du conducteur
- les effets du vieillissement sur la conduite (visuel, auditif, temps de réaction).

Une **trentaine d'auto-écoles** du département a souhaité s'associer à cette action et proposera entre le 16 et le 22 septembre **des séances de code gratuites** focalisées notamment sur les **dernières évolutions du code de la route**.

Pour connaître la liste des auto-écoles partenaires, rendez-vous sur [www.nord-msr.fr](http://www.nord-msr.fr)

## Note aux rédactions :

Si vous souhaitez suivre l'une de ces actions, Nelly Vandenberghe, responsable d'une auto-école à Bergues, animera une séance de code ce **vendredi 16 septembre de 14h à 16h**. Cette opération menée en partenariat avec la **ville de Bergues** se déroulera au **Foyer Saint Martin, 31, rue Rossignols**. 80 personnes sont attendues. Le programme a été spécifiquement conçu pour répondre aux attentes des seniors. Les participants se verront remettre un disque de stationnement européen, la commune étant en zone bleue.

Contact : Adeline Rubben – Direction départementale des territoires et de la mer  
Tél : 03 28 03 85 51 – mël : [adeline.rubben@nord.gouv.fr](mailto:adeline.rubben@nord.gouv.fr)

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

## MOBILITÉ ET SENIORS : UN THEME AU CENTRE DES ASSISES DÉPARTEMENTALES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La préfecture du Nord et la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Nord organisent, pour la troisième année consécutive, **les assises départementales de la sécurité routière**. Elles se tiendront le **jeudi 13 octobre, de 9h30 à 16h15 à Douai, à la résidence Descartes de l'Ecole des Mines, rue du Kiosque**.

Le thème retenu pour cette nouvelle édition : « **seniors : mobilité et sécurité routière** » concerne naturellement une problématique nationale d'actualité, mais a une résonance particulière dans le département du Nord, dans la mesure où en 2010, les **usagers de plus de 60 ans étaient impliqués dans 15 % des accidents** et dans **un quart des accidents mortels**. Leur responsabilité a été engagée dans 60 % des cas.

La structure de la population de la région Nord-Pas-de-Calais préfigurant une **hausse importante des plus de 60 ans d'ici 15 ans**, il y a donc lieu d'**être vigilant sur l'évolution de l'accidentologie des seniors** afin de pouvoir **anticiper son évolution** au niveau local.

L'organisation de ce colloque vise donc d'une part à **sensibiliser les acteurs publics** sur ce sujet qui demeure assez méconnu et d'autre part à **mettre en débat un certain nombre de données et de faits** susceptibles de contribuer à éclairer les différents décideurs. Les débats devront permettre de répondre à un certain nombre de questions et de proposer des outils.

- Comment évolue le nombre de victimes des classes d'âge supérieures à 60 ans ?
- Quels types d'usagers sont plus particulièrement victimes d'accidents (piétons, automobilistes...)
- Dans quelle mesure les plus de 60 ans sont-ils à l'origine des accidents ?
- Quelles sont les aptitudes à la conduite et comment le vieillissement les modifie-t-il ?
- Comment sensibiliser les seniors à cette problématique ?
- Quels sont les besoins en termes de mobilité des personnes âgées ?
- Quelles réflexions et le cas échéant quelles réglementations sont engagées au plan national et européen ?

### Programme prévisionnel

9h30 : ouverture par Dominique Bur, préfet du Nord

9h45 : introduction : « Données accidentologie » (chiffres nationaux et départementaux)

10h30 : table-ronde n°1 : « **le vieillissement et la conduite automobile** »

11h30 : table-ronde n°2 : « **la mobilité des seniors** »

12h30 : visite des **stands de la sécurité routière**

13h00 : déjeuner

14h30 : **pièce de théâtre sur le thème de la mobilité des seniors**

15h00 : table-ronde n°3 : « **Agir pour la mobilité des seniors** »

16h00 : clôture des débats par Hervé Malherbes, sous-préfet de Douai

Contacts : Adeline Rubben, Nicolas Boulet – Direction départementale des territoires et de la mer  
Tél : 03 28 03 85 51 – méil : [adeline.rubben@nord.gouv.fr](mailto:adeline.rubben@nord.gouv.fr) - [nicolas.boulet@nord.gouv.fr](mailto:nicolas.boulet@nord.gouv.fr)

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# TOUS RESPONSABLES

## PRATIQUE DU VELO ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE : OPÉRATION « AU BOULOT EN VÉLO »

La **pratique du vélo** est en **plein essor**. A la fois mode de déplacement équilibré pour l'environnement et la circulation et pratique de loisir, le vélo est le mode de transport qui devrait **le plus se développer en ville** dans les années à venir. Cette perspective demande une **prise de conscience collective** sur la nature de ce mode de déplacement pour en **améliorer encore la sécurité**.

La **délégation territoriale de Valenciennes de la direction départementale des territoires et de la mer** (DDTM) organise le **jeudi 22 septembre**, une **opération « Au boulot en vélo »**. Elle invite son personnel et celui des entreprises environnantes à se rendre ce jour-là au travail en vélo. La **ville de Valenciennes**, le **Centre hospitalier**, le **Conseil général du Nord**, l'**Ecole nationale des techniciens de l'équipement** (ENTE), l'**Association Droit au vélo** (Adav) et le **Syndicat intercommunal des transports urbains de la région de Valenciennes** (Siturv) ont répondu présents à ce **premier rendez-vous**.

Cette opération vise à **encourager les personnes qui travaillent au centre ville à se rendre au bureau en deux-roues**. Elle permettra aux cyclistes les moins avertis de s'affranchir en milieu urbain. Le **fonctionnement** repose sur le même principe que pour les **lignes de bus** : **le trajet est réalisé en fonction des adresses des participants** (35 à ce jour) **qui sont autant de points de rendez-vous**. Le **convoi** ainsi constitué est **attendu à 8h 30 à l'hôtel de ville, place d'Armes, pour un petit déjeuner convivial...** avant que chacun retrouve son poste de travail à 9 heures.

Contact : Damien Dekeister, M. Vélo – Direction départementale des territoires et de la mer  
Tél : 03 28 24 44 46

### Quelques conseils pratiques pour les cyclistes

- **Respecter le Code de la route et la signalisation** destinés à assurer la sécurité et la bonne cohabitation de tous les usagers de la route, particulièrement des usagers vulnérables.
- **Se munir d'un bon équipement** : contrôler régulièrement le **bon état du véhicule** (freins, éclairage, pneus et avertisseur sonore) et porter un casque. Ne pas transporter d'enfants autrement que sur un siège fixé au vélo.
- **Être vu** : équiper le véhicule de **catadioptres** (dispositifs réfléchissants) : à l'arrière (rouge), à l'avant (blanc), sur les côtés (orange) et sur les pédales (orange) et d'un « **écarteur de danger** ». Porter des **vêtements de couleur claire ou équipés de dispositifs rétro-réfléchissants**.
- **Rouler en douceur** : **se faufiler** entre les automobiles à l'arrêt dans la circulation **est interdit** : c'est un risque pour tous, et particulièrement pour les jeunes cyclistes moins expérimentés.
- **Emprunter les pistes cyclables** quand elles existent : sinon rouler à droite, mais maintenir un espace d'au moins un mètre entre le vélo et les autres véhicules ou le trottoir. Il est interdit de circuler sur les trottoirs.
- **Se signaler lors d'un changement de direction** : ne pas rester en dehors du champ de vision des conducteurs. Indiquer avec le bras que l'on tourne et rouler à au moins un mètre du trottoir.
- **Être vigilant, hors agglomération** : pour les groupes, **rouler à deux de front au plus**, et obligatoirement en file indienne dès la nuit ou lorsque la circulation l'exige, par exemple lorsque le groupe est dépassé.
- **Être prudent en cas d'intempéries** : **augmenter les distances de sécurité**, le vent pouvant entraîner des difficultés de contrôle du vélo et les chaussées glissantes augmentant la distance de freinage. Être plus vigilant quand un véhicule double : une voiture peut faire perdre l'équilibre à un vélo en l'éclaboussant.
- **Rester vigilant** : anticiper et surveiller les mouvements des autres usagers de la route, pour ne pas se laisser surprendre. Changer progressivement de file ou de direction pour ne pas surprendre les autres usagers.

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

## MOTARD D'UN JOUR : POUR MIEUX COMPRENDRE LES SPECIFICITES DES DEUX-ROUES MOTORISÉS

Depuis plusieurs années, des **progrès remarquables** sont observés en matière de lutte contre l'insécurité routière, notamment **en ce qui concerne la gravité d'accidents**.

Toutefois, ces résultats positifs ne doivent pas occulter le **lourd tribut** que paie, chaque année, et encore plus en ce début d'année 2011, la communauté des **motards**.

L'année dernière, dans le département du Nord, **près d'un quart des tués** sur les routes étaient des usagers « deux-roues motorisé ». **Depuis début 2011**, les conducteurs de deux-roues motorisés représentent à eux seuls près de **44 % des tués** : 21 motards et 5 cyclos sur un total de 55 victimes.

Contrairement aux automobilistes qui sont protégés par une carrosserie en acier, les deux-roues motorisés roulent à l'air libre, le **danger** est donc **permanent**.

Si l'on peut mettre l'accent sur les **comportements inadaptés des motards**, notamment en matière de **respect des vitesses autorisées** ou du **port des équipements de sécurité**, sur les **comportements des conducteurs de véhicules en matière d'affichage de leurs intentions ou d'attention aux autres usagers**, il est également important de mettre en avant l'**insuffisante prise en compte** de cette catégorie d'usagers dans l'**infrastructure routière**.

Le **mardi 20 septembre 2011**, la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Nord organise une action au cours de laquelle une **vingtaine d'élus et de techniciens spécialisés du domaine routier** vont parcourir près de **40 km sur les routes du Douaisis**, pilotés par des **motards agents de la DDTM, des forces de l'ordre ou membres d'associations de motards**.

Le but est de proposer à toute personne en charge de l'aménagement et/ou de la gestion d'infrastructures routières de **faire l'expérience de la moto en qualité de passager** pour leur permettre de confronter leur point de vue de technicien avec celui d'usagers de deux-roues motorisés. Il s'agit avant tout de **promouvoir les bonnes pratiques en matière de conception d'infrastructure routière**.

### Note aux rédactions :

Si vous souhaitez suivre cette action, **RV dès 8h30, le mardi 20 septembre, à la résidence Descartes de l'école des Mines de Douai, rue du Kiosque ou sur l'arrêt n°5 (Douai sur le parking de Start an Go - magasin Yamaha, 1585, route de Tournai) entre 11h45 et 12h ou l'après-midi à la résidence Descartes de l'Ecole des Mines, de 14h00 à 16h00.**



Contact : Jean-Philippe Carré – Chargé de mission deux-roues motorisés à la Direction départementale des territoires et de la mer – mél : [ddtm-moto@nord.gouv.fr](mailto:ddtm-moto@nord.gouv.fr)

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

## DEUX-ROUES MOTORISÉS : RETOUR SUR LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Janvier : l'organisation d'un « relais-calmos » en partenariat avec la **Fédération Française des Motards en Colère** à l'occasion de l'**Enduropale** a permis à près de 2 000 motards de bénéficier de boissons chaudes ainsi que d'une assistance mécanique. Des ateliers de sécurité routière y étaient également organisés afin de rappeler les nécessaires règles de sécurité à respecter en deux-roues motorisés.

Mars : les **services de l'État** ont animé un **stand sécurité routière au salon de la moto de Pecquencourt**. Des dépliants rappelant les règles à respecter en matière de vitesse, de limite de consommation d'alcool... ont pu ainsi être distribués. Un atelier de maniabilité animé par des moniteurs auto-écoles a également permis aux motards de s'exercer et de prendre conscience de leur niveau de performance en matière de conduite. L'action « **reprise du guidon** » organisée à **Prouvy** a rassemblé près de 70 motards qui ont pu profiter de divers ateliers (test du code de la route, parcours de maniabilité et de trajectoire, vérification technique de la moto et de l'équipement des motards, sensibilisation aux gestes de premiers secours) animés par les services de l'État, la Prévention Routière et les auto-écoles partenaires afin de vérifier leur aptitude à conduire leur véhicule.

Avril : les actions « **post-permis** » à **Lezennes, Spycker et Prouvy** montées avec le **concours financier de la Macif** et avec la **collaboration de moto-écoles** partenaires ont permis à de petits groupes de motards (6 à 8) de tester au cours d'une demi-journée leur aptitude à conduire leur véhicule en toute sécurité. L'action « **reprise du guidon** » sur le complexe moto **Lezennes** a rassemblé près de 80 motards.

Mai : l'action « **125 cm<sup>3</sup>** » organisée à **Lezennes** et calquée sur l'action « post-permis » avait pour objectif de **sensibiliser les utilisateurs** de 125 cm<sup>3</sup>, **souvent peu formés à la conduite d'un deux-roues motorisé, sur leur aptitude à manier ce type de véhicule**. Cette action montée avec le **concours financier de la Macif** et avec la **collaboration de moto-écoles** partenaires permet à de petits groupes de motards (6 à 8) de tester au cours d'une demi-journée leur aptitude à conduire leur véhicule en toute sécurité.

Juin : deux inspecteurs du permis de conduire et de sécurité routière ont animé un **stand sécurité routière** au sein du **festival-moto de Bouchain** et sensibilisé les participants au salon aux **règles à respecter** en matière de **vitesse** et de **port d'équipements de sécurité**.

Juillet : deux inspecteurs du permis de conduire ont participé à l'**action franco-belge de sensibilisation à la sécurité routière organisée par l'ADASARD à Bray-Dunes** en face du camping du Perroquet. Objectif : faire réfléchir automobilistes et conducteurs de deux-roues à la bonne pratique du deux-roues motorisé. Le moyen : proposer à des contrevenants, verbalisés la semaine précédente - portable au volant, non-port de la ceinture, dépassement de la vitesse autorisée de 20 km/h maximum -, une **alternative à l'amende** en venant participer à des **actions de prévention**.



# SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## TOUS RESPONSABLES

### ACCIDENTOLOGIE DÉPARTEMENTALE

Les tableaux et commentaires suivants sont extraits de la base de données Concerto exploitées par l'Observatoire Départemental de Sécurité Routière du Nord (DDTM. du Nord).

#### Approche générale

	Accidents	Tués	Blessés	Gravité*
2006	2 639	117	3 317	4,43
2007	2 657	103	3 407	3,88
2008	2 620	99	3 338	3,78
2009	2 246	109	2 797	4,85
2010	1 841	85	2 236	4,61

Après l'augmentation en 2009, le nombre des tués est nettement en baisse en 2010 (soit une évolution à la baisse de 27,3 % sur 5 ans). Le nombre d'accidents corporels diminue aussi de manière significative. D'environ 2 600 accidents corporels enregistrés entre 2006 et 2008, on passe à 1 841 accidents en 2010 (soit une évolution à la baisse de 30,2 % sur 5 ans). Par contre, on peut noter que l'indice de gravité après avoir baissé en 2007 et 2008, tend à remonter pour atteindre une valeur de 4,6 tués pour 100 accidents en 2010.

\* Le taux de gravité est régi par la formule suivante : 
$$\frac{\text{nombre de tués}}{\text{nombre total d'accidents}} \times 100$$

#### Répartition des accidents par tranches d'âges

Tués	2006	2007	2008	2009	2010
0-14 ans	0	2	5	1	4
15-17 ans	4	3	4	4	5
18-24 ans	24	27	28	23	16
25-39 ans	38	28	22	35	21
40-64 ans	32	29	25	31	28
65 ans et +	19	14	15	15	11
Total	117	103	99	109	85

Globalement la proportion de tués par tranche d'âge évolue peu depuis 5 ans. On peut noter que la tranche d'âge 18-24 ans (une des plus courtes avec 7 années) représentent près de 1 tué sur 4. Au deux extrémités de la pyramide des âges, les 0-17 ans totalisent 6,2 % des tués contre 14,2% pour les plus de 65 ans.

## Accidentologie des deux-roues motorisés

	Accidents corporels	Tués*	Total blessés*	Gravité	% d'usagers 2 roues-motorisés tués
2006	833	33	905	3,9	28,2 %
2007	854	27	924	3,1	26,2 %
2008	880	26	976	2,9	26,2 %
2009	744	44	781	5,9	40,3%
2010	614	23	654	3,7	27,0%
<b>Total 5 ans</b>	<b>3925</b>	<b>153</b>	<b>4240</b>	<b>3,8</b>	<b>29,8 %</b>

*Les victimes comptabilisées sont uniquement des usagers d'un deux-roues motorisés*

On constate une nette amélioration en 2010 par rapport à 2009. Cela étant, on retrouve des chiffres et proportions similaires aux années 2006, 2007 et 2008. Sur 5 ans, les deux-roues motorisés représentent encore un tiers du total des tués.

### Le non respect des règles

Les facteurs en terme d'infractions sur lesquels on peut agir restent encore nombreux. Au même titre qu'au niveau national, il s'agit de la conduite sous l'empire de l'alcool (au niveau du département, sur l'ensemble des accidents mortels, on enregistre en moyenne entre 2006 et 2010, de 40 % de conducteurs avec une alcoolémie illégale), et des excès de vitesse (concerne près de 20 % des accidents).

### Zoom sur l'accidentologie départementale au 31 août 2011

	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont blessés hospitalisés (+ de 24h)
Août 2011 (provisoire)	124	8	132	54
Aout 2010	128	9	154	68
Variation Août 2011/2010	-4	-1	-22	-14

Usagers tués	Piétons	Cyclistes	Cyclomotoristes	Motocyclistes	Automobilistes	Usagers PL	Autres*	Total
Août 2011		1	1	3	3			8
Cumul 2011	6	4	5	19	21	0	0	55

\* Voiturettes, transports en commun, engins spéciaux, tracteurs agricoles etc...

On enregistre 8 tués en août 2011 dans le département contre 9 en août 2010. Les nombres d'accidents et de blessés sont en très légère baisse par rapport à août 2010. A période identique, on dénombre 7 tués de plus au niveau des motocyclistes en 2011 avec 19 tués contre 12 en 2010.

8 mois	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont blessés hospitalisés (+ de 24h)
Cumul 2011 (provisoire)	1317	55	1537	587
Cumul 2010 (définitif)	1190	55	1439	564
Variation 2011/2010	+127	0	+98	+23

Le nombre de victimes depuis le début de l'année 2011 s'élève à 55 tués en 8 mois, chiffre similaire à janvier-août 2010. Par contre en cumulé sur 8 mois, on enregistre une hausse significative par rapport à 2010 (+127 accidents, +98 blessés)